



Sécurité de l'environnement physique

Comme les sports d'action comportent, par définition, des risques relativement élevés, il est nécessaire que la surface soit la plus sécuritaire possible et qu'aucun élément externe n'en altère l'usage.

INTEMPÉRIES

Il doit être strictement interdit de pratiquer quelque discipline que ce soit sur une surface mouillée (pluie) ou gelée (plaques de glace). Le béton poli étant exceptionnellement glissant lorsque mouillé, le risque de chutes inattendues est souvent sous-estimé par les utilisateurs, même de niveau avancé. Ce risque est amoindri lorsque le drainage du skateparc est efficace et qu'aucune eau n'y reste longtemps. Il est toutefois nécessaire de tout mettre en œuvre pour éviter que les usagers n'utilisent la surface lorsqu'elle est altérée (avertissements, amendes, etc.).

OBSTACLES PHYSIQUES

Un autre risque externe pour les usagers est la présence de débris de toutes sortes sur la surface. La proximité d'arbres peut laisser des débris que les pratiquants peuvent heurter, risquant de chuter. S'il y a du gravier autour de l'aire de pratique, il y a peut-être un risque qu'il s'en retrouve sur la surface. La poussière et le sable sont tout aussi dangereux, car les usagers peuvent glisser de façon inattendue.

La solution à ces problèmes est de porter une attention particulière aux différents éléments installés à proximité du site. Par exemple, il est préférable d'éviter de construire le skateparc à proximité d'un carré de sable ou d'un terrain de volley-ball de plage.